



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

police et gendarmerie

Question au Gouvernement n° 4677

Texte de la question

SOUTIEN AUX FORCES DE POLICE

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Le Bouillonnet, pour le groupe socialiste, écologiste et républicain.

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur.

Depuis plusieurs années, dans les circonstances terribles que notre pays a traversées et pour répondre aux actes barbares dont il a été la cible, le peuple de France s'est à plusieurs reprises uni et dressé ; il a affirmé son attachement aux valeurs de notre République en proclamant sa soif de liberté, de justice, d'égalité et de fraternité.

Partageant la douleur des familles des victimes, traduisant à leur égard une solidarité totale, notre peuple a aussi acclamé les agents de la force publique qui, au péril de leur vie, ont défendu celles et ceux d'entre nous que les circonstances avaient placé sur le chemin des terroristes.

M. François Rochebloine. Absolument !

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Nous connaissons la complexité des tâches qui incombent aux forces de l'ordre et la difficulté qu'il y a à les exercer au quotidien. Mais cela n'entame pas le caractère insupportable et inacceptable des faits dont a été victime le jeune Théo, faits qui appellent une réponse de la justice appropriée à leur qualification pénale et à leur gravité.

De nouveaux éléments évoqués publiquement aujourd'hui sont susceptibles de traduire d'autres pratiques incompatibles avec les exigences impérieuses du respect de la loi, de la déontologie, des droits individuels et de la dignité de chaque être humain.

Ces actes entament logiquement le lien de confiance entre les forces de l'ordre et la population – lequel est pourtant au cœur du pacte républicain –, même si, nous le savons, ils ne résument pas le comportement, la responsabilité et la volonté de bien servir de la plupart des agents des forces de l'ordre.

Monsieur le ministre, depuis cinq ans, revenant sur la politique désastreuse et irresponsable menée par la majorité précédente (*Exclamations sur les bancs du groupe Les Républicains*), nos gouvernements ont repris la démarche de recrutement, de formation, d'équipement et d'encadrement, seule susceptible de placer ces forces de l'ordre en capacité de remplir leur mission.

M. Claude Goasguen. La preuve !

M. Jean-Yves Le Bouillonnet. Dans ce contexte, que répondez-vous, monsieur le ministre, aux mises en cause qui sont formulées à l'égard de la police et de quelle manière entendez-vous préserver – ou, dans certains cas, rétablir – la confiance entre la police et la population ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bruno Le Roux, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je veux d'abord vous remercier pour les mots que vous avez eus à l'égard de nos forces de sécurité – police et gendarmerie –,...

M. Pierre Lellouche. Il y a aussi nos soldats !

M. Bruno Le Roux, ministre. ...dans leur mission quotidienne de protection de notre territoire et de nos concitoyens. Je veux bien entendu parler du risque terroriste qui pèse sur notre pays, mais aussi de la sécurité quotidienne qui, en tous points de notre territoire, doit être assurée.

Le Président de la République s'est engagé en 2012 à redonner les moyens nécessaires à notre système de sécurité. L'engagement a été tenu. Je veux parler bien entendu des 12 000 policiers et gendarmes qui ont été recrutés et qui manquaient cruellement pour que soit assurée très concrètement la sécurité de nos concitoyens...

M. Claude Goasguen. L'affaire Théo, c'était la semaine dernière !

M. Bruno Le Roux, ministre. ...au cœur des quartiers, où nous avons stoppé l'hémorragie des effectifs de police, mais aussi dans les services de renseignement : nous avons rebâti un dispositif digne de ce dont a besoin aujourd'hui notre pays en créant un renseignement territorial et une direction du renseignement, en les accompagnant d'outils législatifs que je remercie l'Assemblée nationale d'avoir voté.

M. Claude Goasguen. Ce n'est pas la question !

M. Bruno Le Roux, ministre. Une direction de la formation a également été créée, qui manquait cruellement. Car lorsqu'on parle, monsieur le député, des relations entre la police et la population, il faut être très précis : elles dépendent de la façon dont on forme les policiers. Ils sont aujourd'hui mieux formés qu'ils ne l'étaient auparavant parce que des éléments très concrets leur ont été donnés.

M. Claude Goasguen. La preuve !

M. Bruno Le Roux, ministre. Ils sont notamment formés pour intervenir dans les quartiers difficiles, en particulier les zones de sécurité prioritaires.

Une plateforme de l'IGPN – Inspection générale de la police nationale – a été mise en place pour faire en sorte que chacun de nos concitoyens puisse signaler les manquements qui pourraient se produire.

Nous avons un nouveau code de déontologie, commun à la police et à la gendarmerie. Des moyens supplémentaires sont dédiés à la formation – je viens d'en parler. Enfin, un nouveau dispositif de caméras-piétons a été mis en place aujourd'hui même.

Monsieur le député, la police a été gravement mise en cause il y a quelques années dans ses moyens, mais ceux-ci ont été restaurés par votre majorité. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.*)

M. Claude Goasguen. C'est incroyable !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Le Bouillonnet](#)

Circonscription : Val-de-Marne (11^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4677

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2017](#)